

Le réseau aéroportuaire

Un atout pour la France et ses territoires



Un réseau aéroportuaire dense et diversifié

Avec plus de 150 aéroports, le réseau des aéroports français est particulièrement dense et les outre mers lui confèrent une dimension mondiale. Ce réseau participe pleinement au rayonnement de la France et à l'attractivité de ses territoires. Il est incontestablement un atout dans la compétition économique mondiale et un garant de la souveraineté nationale. Il est aussi un outil au service de l'aménagement du territoire.

Le réseau aéroportuaire français est diversifié. Il est constitué d'une large palette de plateformes aux vocations différenciées. Cette diversité doit être préservée car le réseau aéroportuaire français trouve sa pertinence dans la complémentarité des différents types de plateforme.

La complémentarité des différentes plateformes

Les aéroports français ne doivent pas être vus au seul prisme du trafic commercial. Le nombre de passagers ne permet pas d'appréhender à lui seul la diversité de la réalité aéroportuaire française. Le réseau aéroportuaire permet de répondre à des besoins variés émanant des différents utilisateurs du transport aérien (particuliers et entreprises) ainsi que des acteurs économiques et industriels.

Aux côtés des aéroports tournés essentiellement vers le trafic commercial comme les grandes plateformes parisiennes ou régionales coexistent des plateformes spécialisées dans l'aviation générale et d'affaires et dans

des missions d'intérêt général¹, ou encore des aéroports de proximité desservant un territoire et sur les pistes desquels cohabitent la plupart des activités aériennes.

Certains sites aéroportuaire sont tout autant des plateformes industrielles et logistiques à vocation aéronautique que des plateformes dédiées au transport aérien. La préservation du maillage aéroportuaire français constitue donc aussi un enjeu stratégique de maintien des activités et capacités aéronautiques de notre pays.

L'exploitation aéroportuaire : un monde de PME et de TPE

La plupart des aéroports ont été transférés aux collectivités locales lors de la réforme aéroportuaire de 2004-2005, à l'exception des grands aéroports à vocation nationale ou internationale. La propriété des aéroports de Paris-Charles de Gaulle, d'Orly et du Bourget a ainsi été transférée à une société anonyme, Aéroports de Paris, dont l'Etat est resté actionnaire majoritaire. Les grands aéroports régionaux et ultramarins sont eux aussi restés propriété de l'Etat qui a ouvert progressivement le capital des sociétés exploitantes à l'actionnariat privé comme c'est le cas pour Lyon, Toulouse ou encore Nice.

Aujourd'hui, le paysage aéroportuaire français se caractérise par l'hétérogénéité des modèles économique d'aéroport, mais aussi des régimes d'exploitation (régie ou concession/délégation de service public) et plus encore par l'extrême variété des entités gestionnaires².

L'exploitation aéroportuaire est aujourd'hui majoritairement affaire de PME et de TPE.

**« Les plateformes aéroportuaires
génèrent sur l'ensemble du territoire
près de 170 000 emplois directs et
près de 50 milliards d'euros soit
2,1% du PIB français. »**

1. Evacuations sanitaires, transport d'organe, travail aérien, secours en montagne, etc.

2. Sociétés anonymes à capitaux publics ou privés, sociétés privées de gestion, établissements publics, syndicats mixtes, CCI, régies, sociétés publiques locales, sociétés d'économie mixte, sociétés d'économie mixte à opération unique, etc.

Le Saviez-vous ?

Une expertise aéroportuaire française

Ces 15 dernières années ont vu la constitution de puissants groupes aéroportuaires français à l'échelle mondiale capables d'exporter dans le monde entier le savoir-faire français en matière d'exploitation aéroportuaire. Les groupes ADP et Vinci Airports sont les deux premiers opérateurs mondiaux.



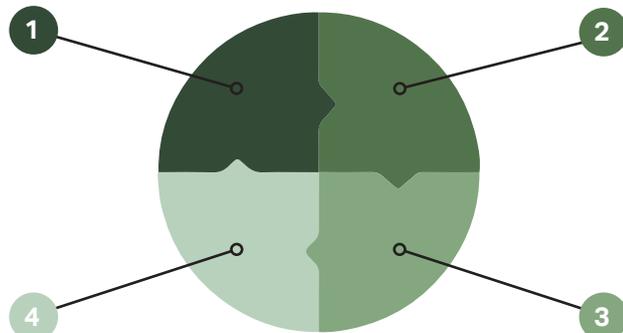
La France : un réseau aéroportuaire diversifié

Plateformes spécialisées

accueillent du trafic d'aviation générale et d'affaires.
ex : Orléans, Épinal

Aéroports de proximité

au service d'un territoire
ex : La Rochelle, Perpignan



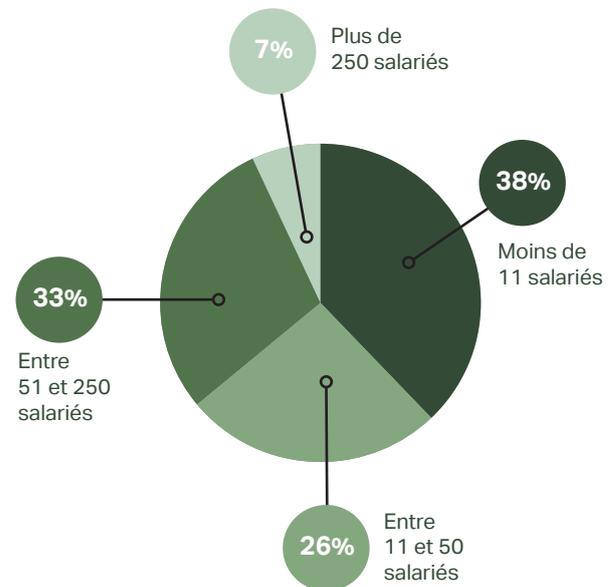
Un acteur d'envergure mondiale

Paris Aéroports

Aéroports régionaux

desservent les grandes métropoles françaises
ex : Toulouse, Lyon, Marseille, Nice

Les aéroports : un monde de PME / TPE



93% des sociétés d'exploitation aéroportuaire emploient moins de 250 salariés.

Les aéroports sont un élément clef de la chaîne de valeur du transport aérien, une composante essentielle de la performance du transport aérien français.



Dans la compétition internationale, la performance aéroportuaire doit être une priorité pour les pouvoirs publics afin d'attirer les capitaux, les activités et les emplois.

Le maillage aéroportuaire français est un capital d'avenir. Les aéroports sont des actifs à développer dans la perspective des futures mobilités aériennes décarbonées.